

RAPPORT

Accident survenu le 31 août 2009 au planeur immatriculé D-6767

Événement :	perte de contrôle au passage d'une crête lors d'un vol de pente en montagne, collision avec le relief.
--------------------	--

Conséquences et dommages : pilote décédé, aéronef détruit.

Aéronef : planeur Schempp-Hirth, "Ventus B 16.6".

Date et heure : lundi 31 août 2009 à 12 h 59.

Exploitant : privé.

Lieu : Seyne (04), lieu dit « La Pare ».

Nature du vol : local.

Personne à bord : pilote.

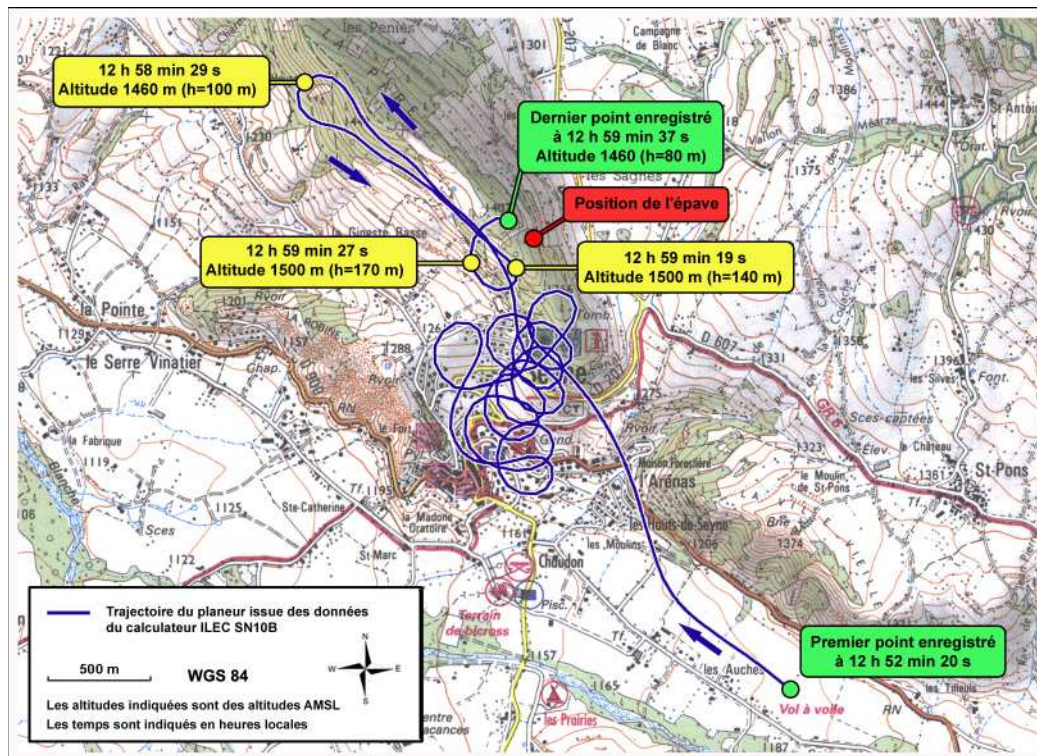
Titres et expérience : pilote, 39 ans, FI (A) de 1997, licence de pilote de planeur délivrée par la Tchécoslovaquie en 2006, 550 heures de vol sur planeur dont 70 sur Ventus B.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident à 13 h 00 : vent du secteur sud, 10 nœuds, turbulences faibles, CAVOK, température 18 °C, température du point de rosée 10 °C, QNH 1018 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote effectue un séjour vélivole dans les Alpes du sud, sur la plate-forme vélivole de Seyne (04). Les trois jours précédant l'événement, il a réalisé trois vols locaux d'environ une heure, le premier avec un instructeur dans le but de vérifier ses compétences en matière de largage au treuil.

Le planeur était équipé de trois calculateurs : un FLARM®, un Volkslogger et un Glide Computer ILEC. La trajectoire restituée par le calculateur ILEC est la plus précise (voir trajectographie ci-après). Elle s'arrête alors que le planeur survole la crête à une hauteur de 80 mètres, en descente à un taux d'environ 600 pieds par minute.



Les traces au sol et la répartition des débris indiquent qu'au moment de l'impact le planeur était incliné à gauche et qu'il avait une vitesse importante : un peu moins de 40 mètres séparent la trace laissée par le premier impact et l'épave du planeur.

Sur l'épave il est constaté que les commandes du train, des volets et des aérofreins sont en position « rentré ». Les constatations réalisées sur l'épave permettent de dire qu'il n'y a pas eu de défaillance matérielle avant la collision avec le relief.

Un témoin, ancien chef pilote vol à voile sur la plate-forme de La Seyne, a vu, de chez lui, le planeur évoluer dans le secteur de l'accident. Il était à une hauteur qui lui a semblé correcte, il effectuait des allers et retours classiques en vol de pente. Il ajoute qu'il a remarqué un pilotage saccadé qui manquait de fluidité avec une vitesse qui lui paraissait élevée, une assiette peu stable et des angles d'inclinaison importants. Quelques instants après l'avoir quitté des yeux, il a entendu un bruit inhabituel dans la direction où se trouvait le planeur mais il ne le voyait plus et a pensé qu'il s'était éloigné.

L'instructeur qui avait fait passer un test de largage au treuil au pilote quelques jours avant l'événement précise qu'il estimait que ses qualités de pilotage étaient remarquables.

Les causes de l'accident n'ont pas pu être déterminées.